



CRYSTAL FINANCE

INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



Index égalité femmes-hommes

Conformément à la législation en vigueur depuis 2019, visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, la société Crystal Finance publie son Index sur l'égalité femmes-hommes. L'index est une note sur 100, obtenue à partir de 5 indicateurs.

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles : 16.70% (écart favorable envers les femmes)

Indicateur relatif au pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité : pas de retour de congé maternité sur la période de référence

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations : 10 points

Indicateur relatif à l'écart de rémunération : 8.70%